

Intervention C3 Emploi Christelle CARDET

Monsieur le Président, Madame la Présidente de commission, cher-e-s collègues,

Tout d'abord, je souhaite, vous remercier, Madame Morançais ainsi que les membres de la commission, pour le climat de travail instauré au sein des commissions sectorielles, chacun peut s'exprimer et être écouté et nous avons même quelques apéritifs en projet.

Alors, ce budget 2017, qu'annonce-t-il pour la formation professionnelle, l'apprentissage, l'emploi et l'insertion ?

Je commencerai par l'apprentissage :

Le plan de relance porte ses fruits, tout un arsenal de mesures favorisant l'apprentissage a été mis en place. Une belle dynamique est en cours et devrait se poursuivre en 2017, au vu des rapports que vous nous présentez. Et nous voterons l'ensemble de ces rapports concernant l'offre de formation par apprentissage.

Par contre, concernant l'emploi et la formation professionnelle continue, j'aurais aimé poursuivre mon intervention sur cette lancée positive mais j'ai de fortes inquiétudes quant à la nouvelle offre régionale essentiellement centrée sur une réponse aux besoins immédiats en compétences, une logique de performance et une absence de vision prospective au service d'un avenir durable.

Vous êtes toujours, Madame Morançais, très rassurante en commission, mais dans les rapports ce qui ressort :

1- C'est une politique du chiffre et de la rentabilité envers les organismes de formation et les missions locales

La situation des jeunes évolue mais reste préoccupante : de plus en plus de jeunes sont confrontés à des trajectoires d'éloignement récurrent et/ou durable du marché du travail et de la formation.

Il faut se donner du temps pour que les professionnels puissent accompagner ces jeunes vers une insertion sociale et professionnelle réussie. D'où mon inquiétude quant à l'instauration pour les formations d'orientation et de pré-qualification, d'un forfait « accompagnement / performance » qui sera versé au vu des résultats présentés par les organismes de formation. Ne risque-t-on pas d'avoir une super-sélection de la part des organismes de formation, afin d'obtenir de bon résultats ?

Et pour les Missions Locales, il ne s'agit pas, de se concentrer uniquement sur l'emploi mais bien d'avoir une perception et un accompagnement global de la personne, sur les aspects d'emploi, de formation, de logement, de santé, de mobilité.

La formation ne peut pas s'inscrire dans une politique du chiffre, et une simple logique comptable et budgétaire qui va impacter les plus fragilisés. En période de crise, il est de notre responsabilité de développer notre action vers ces publics les plus éloignés de l'emploi.

Aussi serait-il possible d'avoir une présentation précise de ces nouveaux indicateurs de performance, et au vu de la bonne ambiance de travail en commission, nous pourrions faire des propositions, en attendant, nous nous abstiendrons sur le rapport 500.

2- Ce qui ressort également c'est une approche court-termiste

Avec votre mesure phare qui est la formation courte d'adaptation à l'emploi.

André Martin m'explique régulièrement en commission tous les bienfaits des formations courtes. Alors, j'ai beaucoup cherché, vraiment, un aspect positif à cette mesure. Mais nous ne pouvons qu'être très inquiets par rapport à votre politique de développement des « *formations d'adaptation au poste de travail* » qui est, comme vous l'avez dit très justement M. Retailleau, un profond changement et je confirme c'est **une complète rupture** avec ce que la Région a jusqu'à présent développé, c'est-à-dire une offre de formation basée sur une

logique de qualification et de promotion de la formation tout au long de la vie.

Le système de formation doit ouvrir des horizons professionnels aux moins qualifiés plutôt qu'être érigé en pourvoyeur de main-d'œuvre.

Délivrer des formations de simple adaptation au poste de travail revient à fragiliser la situation du salarié, au gré des évolutions technologiques, des processus de travail.

Autant les formations préalables à l'embauche sont à soutenir par des crédits publics, lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins des entreprises en main d'œuvre qualifiée (j'insiste sur qualifiée) et difficile à trouver, autant des crédits publics n'ont pas à financer de simples adaptations au poste de travail qui sont du ressort de l'entreprise.

Aussi, nous nous abstiendrons sur les rapports 434, 436 et nous voterons contre le 502

3- Ce budget 2017 démontre également une absence de vision prospective au service d'un avenir durable

Et si on arrêta de se mentir ! Nous le savons tous, nous ne traversons pas simplement une crise passagère, nous sommes face à des défis sociaux et écologiques qui appellent des réponses vigoureuses. Notre région n'est pas épargnée par l'inégalité sociale, la précarisation économique et la dégradation de l'environnement.

La formation professionnelle est incontestablement un levier de la transformation écologique et sociale de notre système. L'évolution des compétences est une clé indiscutable dans un monde fini – où la transition vers un monde post-pétrole a commencé.

C'est donc bien dans cette direction que l'action régionale devrait être orientée pour encourager l'émergence, le développement de ces nouvelles activités et les reconversions nécessaires des activités anciennes.

4- Un dernier point qui concerne la Baisse de 5% des financements des organismes de formation du sanitaire et du social

Vous expliquez cette diminution par votre volonté de réaliser des économies budgétaires et un recentrage des financements sur vos priorités politiques comme le schéma routier, qui n'est pas une compétence régionale. C'est 115 millions d'euros de moins pour les compétences régionales.

Ces organismes de formations, vont devoir se serrer encore davantage la ceinture avec la baisse des subventions. Au risque, à terme, de menaces directes sur l'emploi, ce qui est en contradiction avec votre combat pour l'emploi.

De plus, la crise du productivisme entraîne un **accroissement des inégalités sociales**. Les professionnels du travail social et de la santé sont en première ligne pour **répondre à l'urgence**. C'est une compétence importante de notre Région car nous avons la **responsabilité de fournir des professionnels bien formés**, en nombre suffisant pour répondre aux nouveaux enjeux.

D'où notre inquiétude concernant ces baisses de financements mais du fait de nos échanges plutôt rassurants en commission, nous assurant d'un regard particulier envers chaque organisme de formation, nous nous abstiendrons sur les rapports 311, 312 et 398 pour la baisse à la mobilité internationale.

Pour conclure je dirais que vous parlez de combat, de guerre et en effet c'est la guerre des mondes. Avec ce budget, j'ai la certitude que nous n'appréhendons pas le monde de la même manière. Et vous avez beau jurer la main sur le cœur que l'écologie est au cœur de vos préoccupations mais les faits sont là. La formation professionnelle reflète un projet de société et votre projet, votre monde n'est apparemment pas d'accompagner les mutations vers des systèmes plus vertueux, durables et harmonieux, mais de faire de la formation un simple outil d'adaptation à une mondialisation ultra-libérale et ultra-productiviste, violente et concurrentielle.

Je vous remercie de votre attention.